

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 29 août 2014

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3884-2014.

Gazifère inc. – Rapport annuel 2013 et Cause tarifaire 2015.

Sujets et budget en phase 3 de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.)

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir d'informer la Régie et les participants de la liste des sujets que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) prévoient traiter dans leur preuve et leur argumentation en Phase 3 au présent dossier :

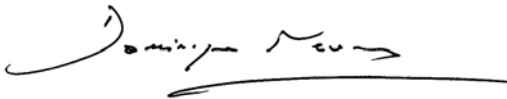
□ **Le budget du PGEE 2015**

SÉ-AQLPA traiteront des différentes composantes du Budget 2015 du PGEE de Gazifère, dans la perspective d'accroître la performance de ce Plan, la qualité des programmes et la rigueur des projections et des cas-types utilisés.

- ❑ **La stratégie d'achat des droits d'émission de GES** afin d'assurer sa conformité au SPEDE.
- ❑ **La récupération des coûts d'acquisition de droits d'émission de GES par l'intermédiaire d'un cavalier tarifaire (Cavalier) facturé mensuellement aux clients.**
- ❑ **La création d'un compte de frais reportés** (hors base de tarification et portant rémunération aux taux de rendement sur la base de tarification en vigueur) **afin de capter les écarts entre le coût réel d'acquisition des droits d'émission de GES et les montants récupérés mensuellement des clients par l'entremise du Cavalier.**
- ❑ Accessoirement : le maintien du facteur exogène-SPEDE et du compte de frais reportés-SPEDE édictés par la décision D-2013-191. Nous sommes en principe favorables à ce maintien et ne prévoyons pas avoir de représentations nouvelles à logger sur ces sujets spécifiques.
- ❑ **La continuation de la réduction de l'interfinancement entre catégories tarifaires, afin d'améliorer le signal de prix.**
- ❑ **Le suivi des démarches de Gazifère visant la réduction du gaz perdu et une meilleure comptabilisation de celui-ci.**
- ❑ **Tout autre sujet soulevant des enjeux environnementaux ou de développement durable qui pourrait être amené par la demanderesse ou des intervenants.**

Nous déposons sous pli le budget de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* pour la Phase 3 du présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse.